



septembre 2021 – mai 2022

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires, option littéraire (DAEU-A)

Le plus de la formation

Diplôme qui confère les mêmes droits que ceux du baccalauréat

Cours du soir ou enseignement à distance

Donne accès à la poursuite d'études universitaires et aux concours de la fonction publique



Secteurs d'activités et métiers visés

Secteurs : information et communication, activités de services administratifs et de soutien, administration publique, santé humaine et action sociale, commerce

Métiers : chargé d'accueil, auxiliaire de bureau, employé administratif, vendeur en magasin, aide de vie scolaire

Compétences acquises

- Communiquer de façon claire et non-ambiguë en français
- Se servir aisément des différents registres d'expression de la langue française
- Développer une argumentation avec un esprit critique permettant de répondre à une demande ou apporter des conseils appropriés au regard d'un sujet concernant l'activité de la structure
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Objectif de formation

Le DAEU confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès du baccalauréat. Il est homologué de droit au niveau 4 de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le diplôme permet d'évaluer d'une part, les connaissances et la culture générale, d'autre part, les méthodes et les savoir-faire des candidats en fonction des exigences requises pour la poursuite d'études supérieures.

Le DAEU permet :

- d'acquérir un niveau de culture générale ;
- de reprendre ses études à l'université mais aussi d'intégrer

	d'autres formation nécessitant le baccalauréat (BTS, DUT, diplômes de l'AFPA, des écoles de soins infirmiers, instituts de carrières sociales, etc) ; • de se présenter à des concours pour lesquels l'obtention du niveau 4 est indispensable ; • d'être reconnu dans un niveau 4 dans les grilles de classification.
Publics concernés	Ce diplôme est accordé uniquement aux personnes ne justifiant pas du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense. Le niveau requis est celui de fin de collège. Sont admis à s'inscrire les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions suivantes : • Avoir vingt ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale ; • Avoir vingt-quatre ans au mois au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme.
Programme	Le DAEU option A (littéraire) comporte quatre épreuves qui évaluent d'une part les connaissances et la culture générale, d'autre part les méthodes et les savoir-faire des candidats en fonction des exigences requises pour la poursuite des études supérieures. Les disciplines du DAEU-A sont les suivantes : Deux disciplines obligatoires : - Français - Langue vivante (anglais ou espagnol) Deux disciplines optionnelles choisies parmi les 4 suivantes : - Histoire - Economie - Géographie - Mathématiques
Pré-requis	Avoir validé un niveau de formation de fin de collège. Conditions d'âge définies dans la rubrique « publics concernés »
Equipe pédagogique	Le responsable pédagogique de la formation est Monsieur Jean-François TUFFIER, professeur agrégé. Le jury de diplôme, composé par les enseignants du diplôme, est présidé par Madame Françoise GILBERT, Professeur des Universités. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants chercheurs et de chargés de cours.
Evaluation	Dans chaque discipline, les épreuves sanctionnant l'année de formation comportent en partie un contrôle continu pris en compte pour l'obtention du diplôme et un examen terminal. L'examen se déroule lors d'une session unique au mois de mai de chaque année et comporte quatre épreuves écrites, une par discipline. La présence aux quatre épreuves est obligatoire.

Validation	Le DAEU A est délivré par le président de l'université sur proposition d'un jury composé des enseignants participant à la formation. Le jury établit la liste des candidats reçus au vu des résultats obtenus pour chacune des quatre disciplines. Le contrôle des connaissances est subi individuellement. Une note sur vingt est attribuée dans chaque discipline. Le diplôme peut être présenté sous la forme d'une évaluation globale ou sous forme de modules capitalisables (dissociés). Ce choix doit être fait au moment de l'inscription administrative. Le diplôme doit être obtenu en quatre ans maximum. - L'évaluation globale comporte quatre notes finales : Français, Langue et deux options. Pour être admis il faut que la somme des notes soit au moins égale à 40 c'est-à-dire que la moyenne des quatre notes obtenues soit au moins égale à 10/20. - Les modules capitalisables : dans le cas où les épreuves sont présentées lors de sessions successives, le candidat doit obtenir au moins 10/20 à chacune des épreuves. Les notes des différentes matières ne se compensent pas entre elles. En cas de non obtention du diplôme, les candidats peuvent conserver le bénéfice des épreuves dans lesquelles ils ont obtenu 10/20 au moins. Les candidats qui choisissent de se réinscrire et de conserver les matières validées devront alors obligatoirement se présenter aux épreuves en sessions successives et obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune d'entre elles.
Durée	250 heures réparties sur une année universitaire.
Dates - Modalités	De septembre 2021 à mai 2022 Les enseignements sont répartis sur 25 semaines effectives. Enseignement en présentiel : La plupart des cours ont lieu en fin d'après-midi, 5 jours par semaine. La préparation est assortie d'un suivi pédagogique individualisé et/ou de renforcements méthodologiques en petits groupes dans chaque discipline étudiée (Tutorat). OU Enseignement à distance : Accès à la plateforme IRIS, supports de cours, devoirs "maison" corrigés ; entre 8 et 10 regroupements le samedi sur l'année. L'assiduité aux cours est obligatoire ainsi que la participation aux devoirs proposés pendant l'année (à chaque cours, émargement de feuilles de présence).
Lieu	Université Toulouse - Jean Jaurès - Campus du Mirail
Nombre de stagiaires	Jusqu'à 550 personnes
Procédure d'inscription	- Dossier de candidature entre avril et 2 juillet 2021 : plateforme ecandidat - Test de positionnement pour mettre en place des groupes de niveau - Entretien pédagogique
Tarif	- Frais pédagogiques : 2250 € pour l'année universitaire 2021/2022 - Droits d'inscription s'élèvent à 170 € pour l'année universitaire 2021/2022. - Enseignement à distance « facultatif » : 80 € (forfait SED) Possibilité d'une prise en charge financière par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi

Contact(s)	05 61 50 25 20 daeu@univ-tlse2.fr 05 61 50 49 32 daeu@univ-tlse2.fr
------------	--



Financement par le Conseil Régional dans le cadre du Programme Régional de la FORMation PROfessionnelle dans l'enseignement SUPérieur à destination des demandeurs d'emploi - ForProSup

Conformément à la législation, les stagiaires évalueront la formation à l'issue de celle-ci à partir de questionnaires de satisfaction.

En savoir plus... <http://formation-continue.univ-tlse2.fr> rubrique « Que faire sans le Bac »

Université Toulouse - Jean Jaurès
Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage - sfca@univ-tlse2.fr
5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 9 - Station Mirail Université

